Accumulez des récompenses jour après jour

CARTE CAA PRIVILÈGES[MD] MASTERCARD[MD] DE LA BANQUE NATIONALE

Guide du détenteur

CAA Privilèges

BANQUE NATIONALE

› PRINCIPAUX AVANTAGES DE VOTRE CARTE MASTERCARD CAA PRIVILÈGES 3

› DES PROTECTIONS RASSURANTES 5

› DES AVANTAGES QUI FONT UNE DIFFÉRENCE 8

› COORDONNÉES IMPORTANTES 10

Cette carte n'est pas offerte par le club CAA de la Colombie-Britannique.
Le contenu et les conditions du programme décrits dans le présent guide peuvent être modifiés sans préavis.

Principaux avantages de votre carte Mastercard CAA Privilèges

OBTENEZ UNE REMISE DE 1 % en Dollars CAA[MD]

sur tous vos achats admissibles chaque fois que vous utilisez votre carte Mastercard CAA Privilèges[1]. Veuillez consulter le document intitulé *Programme de récompenses de la carte CAA Privilèges Mastercard de la Banque Nationale – Règles applicables* pour de plus amples renseignements.

UTILISEZ VOS DOLLARS CAA POUR :

› **Renouveler votre abonnement**

Payer votre prochain voyage ›

› **Acheter des billets de cinéma et plus encore**

DES AVANTAGES DISTINCTIFS

Et, **JUSQU'À TROIS CARTES SUPPLÉMENTAIRES** incluses pour vos proches !

› **Avez-vous l'Assurance paiement carte de crédit ?**

Pour en savoir davantage, allez à la page 6.

Une façon simple de profiter d'une plus grande tranquillité d'esprit.

ACCUMULEZ DES RÉCOMPENSES, JOUR APRÈS JOUR

Avec votre carte Mastercard CAA Privilèges, vous accumulez automatiquement des Dollars CAA[1], ce qui rend l'abonnement à votre Club CAA encore plus avantageux. C'est facile ! Réglez vos achats courants avec votre carte et accumulez des Dollars CAA. **De plus, obtenez 1 % additionnel pour les achats admissibles dans les boutiques CAA[2].**

ÉCHANGEZ VOS DOLLARS CAA

Vous pouvez échanger vos Dollars CAA contre une foule de récompenses. Utilisez-les pour renouveler votre abonnement au Club CAA, acheter des billets de cinéma, ou encore, pour payer vos prochaines vacances en famille.

Les Dollars CAA sont comme de l'argent comptant : 1 $ CAA vaut 1 $ CA. Et les Dollars CAA n'expirent jamais[3]. Communiquez avec votre Club CAA pour connaître votre solde de Dollars CAA.

Si vous avez des questions au sujet de l'accumulation de Dollars CAA ou sur votre compte de carte de crédit, veuillez communiquer avec la Banque Nationale, au **1 888 622-2783** ou **514 394-1427**.

Si vous avez des questions sur l'échange de vos Dollars CAA ou sur votre compte de membre CAA, veuillez communiquer avec votre Club CAA.

UTILISEZ NOS SOLUTIONS BANCAIRES NUMÉRIQUES

Connectez-vous à votre compte en ligne pour voir vos dernières transactions, demander une nouvelle carte ou mettre à jour votre adresse de facturation. Vous ne connaissez pas nos solutions numériques ? Rien de plus simple. Téléchargez notre application mobile ou pour tablette, ou inscrivez-vous à nos Solutions bancaires par Internet à l'adresse suivante : **bnc.ca/adhesion**.

Des protections rassurantes

Votre carte Mastercard CAA Privilèges est également assortie de certaines protections d'assurance[4]. **Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Veuillez vous référer au Certificat d'assurance et d'assistance 713705-8 disponible en ligne pour en connaître les détails.**

ASSURANCE ACHATS ET VOYAGE

Assurance achats

La plupart des articles neufs que vous achetez avec votre carte sont couverts contre le vol ou l'endommagement pendant quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat. Selon les circonstances, les articles pourront être remplacés, remboursés ou réparés.

Garantie prolongée

Vous avez droit à une **protection doublant la période de garantie du fabricant**, jusqu'à concurrence de un an supplémentaire. Cette protection s'applique à la plupart des articles neufs que vous achetez avec votre carte, au Canada ou à l'étranger, pourvu que la garantie du fabricant soit valide au Canada.

Assurance interruption de voyage

Si, en raison du décès d'un membre de votre famille immédiate, vous êtes empêché de continuer votre voyage, vous recevrez un remboursement équivalent au montant le moins élevé entre les frais additionnels engagés pour échanger les billets d'avion et le coût d'un billet aller simple en classe économique pour retourner au point de départ, jusqu'à concurrence de 2 000 $ par personne.

Assurance bagages

Si vos bagages enregistrés ou ceux de votre conjoint(e) et de vos enfants à charge qui vous accompagnent sont en retard de plus de 4 heures, vous avez droit à une indemnité pouvant atteindre 300 $ par personne.

Assurance location de véhicules

Exonération en cas de collision, de vol ou de dommages au véhicule loué avec votre carte de crédit pour une période de 31 jours ou moins, jusqu'à 65 000 $.
Vous bénéficiez également d'une assurance jusqu'à 300 000 $ en cas de décès accidentel ou de perte d'un membre, de la vue, de la parole ou de l'ouïe si vous conduisez ou êtes passager du véhicule de location.

Assurance décès et mutilation accidentelle à bord d'un transporteur public

Vous, votre conjoint et vos enfants à charge aurez droit à une indemnité pouvant atteindre 1 000 000 $ par personne en cas de décès accidentel ou de perte d'un membre, de la vue, de la parole ou de l'ouïe à titre de passager à bord d'un transporteur public.

SERVICE D'ASSISTANCE

Assistance médicale et générale

- En cas d'urgence médicale, vous serez dirigé vers l'établissement médical approprié le plus proche.
- Vous pouvez obtenir un transfert d'argent jusqu'à concurrence de 5 000 $.
- Vous pouvez obtenir de l'aide afin de retrouver ou remplacer les bagages ou effets personnels perdus.
- Vous pouvez obtenir de l'aide dans les démarches pour remplacer des documents de voyage.
- Avant le départ, vous pouvez avoir des renseignements sur les visas et vaccins.

Assistance juridique

Si vous faites face à des problèmes juridiques à l'extérieur de votre province de résidence, vous avez la possibilité de recevoir :

- les coordonnées d'un conseiller juridique local;
- de l'aide pour prendre les dispositions nécessaires afin d'obtenir jusqu'à 5 000 $ en règlement d'un cautionnement ou de frais juridiques.

PROFITEZ D'UNE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE

Assurance paiement carte de crédit

En cas de coup dur, comme une perte d'emploi ou une invalidité[5], **vous aimeriez sans doute savoir que les paiements sur votre carte de crédit seraient couverts**. Il suffit d'adhérer à **l'Assurance paiement carte de crédit offerte avec votre carte Mastercard CAA Privilèges**. Adhérez en toute simplicité en composant le **1 877 871-7500**.

SERVICE GLOBAL MASTERCARD

En cas de perte ou de vol de votre carte Mastercard CAA Privilèges à l'étranger, vous recevrez l'assistance dont vous avez besoin :

- signalement de votre carte perdue ou volée;
- émission d'une carte de remplacement temporaire;
- avance de fonds en quelques heures dans presque tous les pays du monde (si la limite de crédit le permet). Vous pourrez obtenir le numéro sans frais de ce service à votre hôtel ou dans un annuaire téléphonique sous l'appellation « Mastercard Global Service ».

RESPONSABILITÉ ZÉRO DE MASTERCARD

Dans le cas d'une utilisation non autorisée de votre carte, la protection Responsabilité zéro couvre tous les achats effectués avec votre carte dans un magasin, par téléphone ou sur Internet. Certaines conditions s'appliquent. Visitez **mastercard.ca** pour obtenir tous les détails à ce sujet.

MASTERCARD ID CHECK[MC]

Mastercard ID Check est un code sécurisé qui vous protège contre les fraudes lorsque vous faites des achats en ligne. Il s'agit d'un code à usage unique, envoyé par texto ou par courriel, selon votre préférence. Il permet de vérifier que c'est bien vous qui faites la transaction.

Des avantages qui font une différence

Votre carte Mastercard CAA Privilèges offre une foule d'avantages pratiques qui font toute la différence.

CARTES SUPPLÉMENTAIRES

Vous pouvez ajouter jusqu'à trois cartes à votre compte. Les Dollars CAA cumulés avec ces cartes sont ajoutés à votre compte membre CAA, ce qui vous permet d'accumuler des Dollars CAA encore plus rapidement.

TRANSFERTS DE SOLDES[6]

Transférez les soldes des cartes de crédit que vous détenez auprès d'autres institutions financières ou de grands magasins à votre carte Mastercard CAA Privilèges.

DÉBIT PRÉAUTORISÉ

En optant pour le débit préautorisé, le solde de votre carte Mastercard CAA Privilèges sera automatiquement prélevé sur le compte que vous détenez à la Banque Nationale ou auprès de n'importe quelle autre institution financière.

PAIEMENT AUTOMATIQUE DE FACTURES

En utilisant votre carte Mastercard CAA Privilèges pour le paiement automatique de vos factures, vous profiterez de nombreux avantages. Vous éviterez non seulement les retards de paiement pour vos factures récurrentes, comme le téléphone ou le câble, mais vous n'aurez plus à vous soucier de gérer vos factures mensuelles.

Pour de plus amples renseignements sur les cartes supplémentaires, le débit préautorisé et le paiement automatique de factures, composez le **1 888 622-2783**, sans frais, ou le **514 394-1427**.

SERVICES AUTOMATISÉS

Votre carte est munie d'une puce. Vous pouvez donc accéder à vos comptes bancaires en tout temps par l'entremise des guichets automatiques membres des réseaux *Interac*[MD], Mastercard, CIRRUS[MD] et THE EXCHANGE[MD]. Le NIP est identique à celui que vous utilisez lorsque vous effectuez des achats.

CHANGEMENT DE NIP

Vous pouvez changer votre NIP à votre convenance à n'importe quel guichet automatique de la Banque Nationale ou du réseau[7] THE EXCHANGE.

AVANCES DE FONDS[6]

Votre carte à puce vous permet d'obtenir des avances de fonds en tout temps, partout dans le monde, à n'importe quel guichet automatique de la Banque Nationale ou des réseaux *Interac*, Mastercard, CIRRUS et THE EXCHANGE. Des frais s'appliquent aux avances de fonds.

PROTECTION CONTRE LES DÉCOUVERTS

Pour bénéficier de cette protection, il vous suffit de relier vos comptes bancaires courants de la Banque Nationale à votre carte Mastercard CAA Privilèges, puis d'activer sur votre carte la protection contre les découverts. Pour ce faire, communiquez tout simplement avec le Service à la clientèle, sans frais, au **1 888 835-6281**.

1 Vous obtenez une remise en Dollars CAA équivalente à 1 % de vos achats admissibles réglés au moyen de votre carte Mastercard CAA Privilèges. À la fin de chaque mois, la Banque Nationale fera parvenir à votre Club CAA les renseignements sur vos Dollars CAA accumulés. Votre Club CAA est responsable d'émettre, d'administrer et d'échanger les Dollars CAA conformément aux conditions du programme. Les transactions suivantes, effectuées au moyen de votre Carte de crédit, ne permettent pas d'accumuler des Dollars CAA et ne correspondent donc pas à des achats admissibles : les avances de fonds, les transferts de solde, les opérations assimilées à des transactions en argent comptant, les chèques Mastercard, les paiements et les crédits au compte de Carte de crédit, les frais d'intérêts, les frais non liés aux intérêts (ex. les frais annuels, les frais pour les transferts de solde, les frais de conversion de devises, les primes d'assurance et les frais pour les chèques Mastercard) et les retours d'achats. Les achats qui contreviennent aux lois canadiennes ou aux lois d'autres pays ne donnent pas droit à des Dollars CAA. Vous pourrez commencer à accumuler des Dollars CAA dès que votre carte sera activée et que vous l'utiliserez pour régler des achats, à condition que votre compte soit en règle, qu'il ne soit ni suspendu ni fermé, et que toutes les conditions d'admissibilité soient respectées.

2 Remise additionnelle de 1 % : vous accumulerez une remise additionnelle en Dollars CAA équivalente à 1 % des achats admissibles réglés au moyen de votre Carte de crédit. Pour être admissibles, vos achats doivent être effectués auprès d'un marchand participant associé à un code Mastercard admissible, dans les boutiques et centres de voyages CAA participants. Vous pouvez trouver les listes de ces boutiques et centres de voyages CAA sur les sites Internet des clubs CAA. Les codes Mastercard sont sujets à changement.

3 Les Dollars CAA sont valides seulement tant que vous êtes membre en règle de CAA.

4 Les services d'assurance et d'assistance sont fournis par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie, et CanAssistance inc. Pour les résidents de l'Alberta, l'assureur est Canassurance, Compagnie d'assurance.

5 Ces protections sont assujetties aux conditions du certificat d'assurance. Des exclusions et des restrictions s'appliquent à toutes les couvertures. Assureur : Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

6 Assujetti à la Convention régissant l'utilisation de la carte Mastercard émise par la Banque Nationale du Canada.

7 THE EXCHANGE est un réseau de banques et de caisses d'épargne qui n'imputent aucuns frais supplémentaires à leurs détenteurs de cartes respectifs. Recherchez le logo THE EXCHANGE.

MC ID CHECK est une marque de commerce de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MD Les marques déposées CAA, du logo CAA, CAA Privilèges et Dollars CAA sont la propriété de l'Association canadienne des automobilistes, qui en a autorisé l'utilisation.

MD MASTERCARD et CIRRUS sont des marques déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MD *INTERAC* est une marque déposée d'*Interac* corp. Utilisée sous licence.

MD THE EXCHANGE est une marque déposée de Fiserv inc.

Coordonnées importantes

Service à la clientèle 24 heures sur 24

- Au Canada et aux États-Unis 1 888 622-2783
- Ailleurs dans le monde 514 394-1427

Signaler la perte ou le vol de la carte

- Au Canada et aux États-Unis 1 800 361-0070
- Ailleurs dans le monde 514 281-3159

Assurance

Pour demande d'indemnité ou pour obtenir de l'assistance

- Au Canada et aux États-Unis 1 888 235-2645
- Ailleurs dans le monde 514 286-8346

Site Internet ..... bnc.ca/carte-CAA

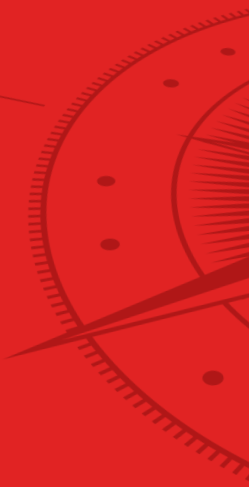

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au :

1 888 622-2783
514 394-1427

30514-001 (2021/09)

© 2021 Banque Nationale du Canada.
Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.